

Comité d'Entreprise de la SA GRAND CASINO DE CABOURG

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 18 MAI 2021

Étaient présents :

Président : Stéphane GILQUIN

Justine BOUFFARÉ : RRH et invitée en qualité de chargée de la prévention des risques professionnels

Membres élus : Annie LEDOUX, Thomas MINGOIA, Sandrine GRIFFON, Ghislain JOB.

Étaient absents :

Dr BECQ

DIRECCT/ CARSAT

La séance est ouverte à 11 h 00.

Le président rappelle l'ordre du jour et apporte des précisions sur le déroulement de la réunion de ce jour :

Information et consultation :

1. Conditions du déconfinement pour les semaines qui viennent
2. Recours à l'activité partielle
3. Nouveaux horaires d'ouverture au public
4. Nouvelle organisation du travail
5. Rappel des protocoles sanitaires, et des nouvelles règles applicables en matière d'accueil des publics
6. Conditions de réadaptation aux postes de travail
8. Rappel aux règles et procédures relatives à la lutte contre le jeu : sensibilisation du 17 mai à l'ensemble du personnel des jeux
9. Rappel aux règles et procédures LCB FT et Sapin 2 (dispositifs anticorruption) : sensibilisation du 17 mai à l'ensemble du personnel des jeux
9. Rappel des procédures de travail les plus importantes au regard de l'activité

Conditions de déconfinement pour les semaines qui viennent :

A ce jour, les mesures gouvernementales, sous réserve de la parution des décrets d'application, prévoient une reprise de l'activité par étapes, définies comme suit :

- 1ère phase du 19 mai au 8 juin 2021 : réouverture des jeux automatiques (MAS et JTE) avec une jauge égale à 35% de la capacité ERP de chaque établissement Avec un couvre-feu à 21 heures, entraînant la fermeture de l'établissement à cette heure Réouverture de la Restauration et du Bar uniquement en terrasse

Comité d'Entreprise de la SA GRAND CASINO DE CABOURG

- 2ème phase du 9 au 29 juin 2021: réouverture des jeux de table, et avec une capacité de 50% de la capacité ERP applicable à l'ensemble des activités précitées (et 65 % pour les extérieurs en matière de mariages, salles de spectacles ...) Avec un couvre-feu à 23 heures, et donc fermeture de l'établissement à cette heure
Réouverture de la Restauration et du Bar en intérieur avec une limite de 6 personnes par table
- 3ème phase à partir du 30 juin 2021: Passage de la jauge à 100%, avec le maintien des gestes barrières (masques et distanciation physique) et strict respect du protocole sanitaire applicable à nos activités.

Ce calendrier pouvant subir des retards et /ou décalages en fonction des situations sanitaires locales ou nationales.

A l'unanimité, les membres du CSE rendent un avis favorable.

Recours à l'activité partielle

La salle de jeux ainsi que le restaurant du Casino réouvre à compter du 19 mai 2021 mais compte tenu des jauges imposés et du couvre-feu, l'activité des salariés sera réduite dans certains services. Le Casino continuera donc d'avoir recours à l'activité partielle.

Concernant le service des Jeux Traditionnels, celui-ci ne pouvant ouvrir qu'à partir du 9 juin, les salariés restent placés en activité partielle jusqu'à cette date. Ils verront leur temps de travail réduit lors de la reprise compte-tenu du couvre-feu à 23h. Ces heures seront réparties de façon équitable.

Concernant les services Bar, Restaurant et Cuisine, les heures de travail pourraient être réduites également compte tenu du couvre-feu mais aussi du fait que le restaurant ne peut accueillir ses clients qu'en terrasse. Elles seront donc réparties de façon équitable entre chaque salarié. Cas particulier pour deux salariés saisonniers, un en cuisine, un en service, qui devraient avoir plus d'heures travaillées dans la mesure où ils sont en formation. L'objectif est de les préparer au mieux pour la période de réouverture du restaurant en intérieur, le nombre de clients devant être plus conséquent.

Les techniciens, caissiers, contrôleurs aux entrées n'occuperont pas leur poste à temps complet compte tenu des restrictions. Les heures seront réparties de façon équitable. Les caissiers feront des contrôles aux entrées et de l'assistantat en salle. Cas particulier pour une des salariés : Angélique TYNENSKY qui a demandé à ne pas effectuer ces tâches.

Les services entretien, maintenance, comptabilité et RH reprennent l'activité à 100%.

A l'unanimité, les membres du CSE rendent un avis favorable.

Nouveaux horaires d'ouverture au public

Compte tenu du couvre-feu imposé à 21h, l'heure d'ouverture du Casino est avancée à 9h au lieu de 10h permettant une certaine fluidité dans le passage des clients.

L'heure de fermeture est de 21h jusqu'au 8 juin 2021 et passera à 23h à compter 9 juin 2021.

A l'unanimité, les membres du CSE rendent un avis favorable.

Nouvelle organisation du travail

Les principaux éléments ont été abordés au point « recours à l'activité partielle ».

Comité d'Entreprise de la SA GRAND CASINO DE CABOURG

A l'unanimité, les membres du CSE rendent un avis favorable.

Rappel des protocoles sanitaires, et des nouvelles règles applicables en matière d'accueil des publics

Le protocole sanitaire mis en place au sein du Casino de Cabourg a été transmis à tous les membres du CSE ainsi que le protocole sanitaire paritaire de la Branche des casinos et clubs de jeux. Il a été en effet rappelé que les mesures suivantes restaient identiques à celle mises en place à la sortie du premier confinement, à savoir :

- Le port du masque obligatoire pour les clients et les salariés ;
- La mise à disposition du gel hydro-alcoolique, de gants, de lingettes dans tout l'établissement pour les clients ainsi que les salariés ;
- La mise à disposition des visières pour les salariés qui en demanderaient ;
- La désinfection des postes de travaux ainsi que des machines ;
- Le marquage au sol toujours présent permettant de déterminer des règles de circulation;
- La séparation des postes de jeux qui dès le premier confinement avaient été espacés de sorte à ce qu'il y ait au moins un mètre d'espace entre deux machines.

Chaque poste de jeux pourra accueillir un joueur ainsi qu'un accompagnant.

Le contact tracing est renforcé. En effet, en plus d'être mis en place au restaurant, il est maintenant demandé que cela soit mis en place en salle de jeux.

La Direction rappelle également que les salariés devront veiller à maintenir la distanciation sociale entre eux lors des repas. Le médecin du travail nous a en effet avertis que c'est à ce moment que le risque de contamination est accru. Des tables à manger ont été installés en salle de réception pour le repas du midi afin que les salariés aient la place nécessaire en attendant que le restaurant réouvre en intérieur.

A l'unanimité, les membres du CSE rendent un avis favorable.

Conditions de réadaptation aux postes de travail

Une réunion d'information pour le personnel a été mise en place le lundi 17 mai pour aborder les conditions de reprise de l'activité à compter du 19 mai 2021. Les services devront se réadapter compte tenu des restrictions. Un rappel des procédures sera fait dans chaque service par les managers. Des mises en situation ont été effectuées pour les salariés du service en salle pour la réception des clients, l'encaissement, l'utilisation des TPE et pads. Le personnel du service en salle devront également s'habituer au service qui ne se fera qu'en terrasse pour la période du 19 mai au 9 juin 2021, qui pourra également aller jusqu'à la digue.

A l'unanimité, les membres du CSE rendent un avis favorable.

Rappel aux règles et procédures relatives à la lutte contre le jeu : sensibilisation du 17 mai à l'ensemble du personnel des jeux

Dans le cadre de la sensibilisation des équipes au jeu responsable, un rappel de formation a été dispensé le lundi 17 juin pour tous les employés de jeux concernés.

Ce rappel a mis l'accent sur la dépendance au jeu qui est caractérisée par une perte de contrôle continu ou périodique, par une progression dans les sommes jouées, par la fréquence de la participation aux jeux et par le sentiment erroné de pouvoir contrôler le hasard, de pouvoir prédire le résultat des jeux.

A l'unanimité, les membres du CSE rendent un avis favorable.

Comité d'Entreprise de la SA GRAND CASINO DE CABOURG

Rappel aux règles et procédures LCB FT et Sapin 2 (dispositifs anticorruption) : sensibilisation du 17 mai à l'ensemble du personnel des jeux

De la même manière, il a été rappelé le 17 mai 2021 dans un deuxième module les obligations des casinos et l'importance du rôle de chacun dans la LBC/FT, qui sont pour l'un un délit qui consiste à donner une apparence légitime à des capitaux provenant d'activités illicites, et pour l'autre le fait de fournir des fonds susceptibles d'être utilisés dans le cadre d'activités terroristes.

A l'unanimité, les membres du CSE rendent un avis favorable.

Rappel des procédures de travail les plus importantes au regard de l'activité

Il est rappelé que les procédures de travail les plus importantes dans le cadre de la reprise de l'activité sont les procédures d'entretien compte tenu du protocole sanitaire.

Il est convenu que chaque manager fasse un point avec son équipe lors de la reprise pour rappeler les procédures de travail que ce soit dans la relation clientèle, le nettoyage du poste ou encore les tâches à réaliser. En effet, après presque 7 mois sans activité, certains salariés ont besoin que toutes ces procédures leur soient rappelées. Comme évoqué précédemment, des mises en situation ont d'ailleurs été faites pour le service en salle pour la réception des clients, l'encaissement, l'utilisation des TPE et pads.

A l'unanimité, les membres du CSE rendent un avis favorable.

Questions diverses

Chaque année, la journée de solidarité a lieu le lundi de Pentecôte. Cette année, cette journée devrait donc être fixée au lundi 24 mai 2021. La reprise d'activité ayant lieu le 19 mai 2021 de façon réduite pour une majorité du personnel, certains salariés se trouveront en situation d'activité partielle ce jour-là tandis que d'autres travailleront. Pour une question d'équité entre les salariés, les membres du CSE et la Direction propose de reporter la journée de solidarité au mercredi 14 juillet 2021 dans l'idée qu'à cette date, l'activité reprendra à 100%.

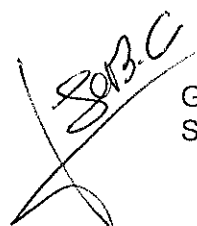
A l'unanimité, les membres du CSE rendent un avis favorable.

Suite aux échanges avec le médecin du travail, la Direction rappelle que tous les salariés peuvent consulter le site sante.fr pour se faire vacciner.

M. Gilquin a indiqué que le Festival aura bien lieu dans nos murs du 9 au 12 juin 2021. La prime Festival sera donc versé aux salariés dans les conditions habituelles.

La séance s'est terminée à 12h00.

Fait à Cabourg, le 21 mai 2021.



Ghislain JOB
Secrétaire du CSE